tement exprimé que par la réunion des deux formules; et nous dirons plus justement — que la *valeur et le prix courant des choses dépendent en même temps, et dans une certaine mesure, de l'offre et de la demande et des frais de production* — ou prix de revient[1] — qui est comme le point central vers lequel gravite continuellement le prix des choses (des propriétés, du travail et des services), en vertu de l'influence réciproque de l'offre ou de la demande sur l'offre (390 *c*), et étant donnée la liberté complète des producteurs et des consommateurs. — Ce qui revient encore à dire que les *prix habituels* correspondent aux frais de production, mais que, par l'effet de la concurrence, ils oscillent sans cesse au-dessus ou au-dessous de ces frais, et que, dans les cas de grande concurrence chez les producteurs et les vendeurs, ou chez les consommateurs et les acheteurs, les prix peuvent baisser fort au-dessous des frais de production, ou s'élever fort au-dessus des frais de production par l'effet de l'offre et de la demande.

L'écart entre le prix de revient et le prix de vente peut être encore considérable par l'influence des causes augmentant ou diminuant la sécurité ou l'activité, comme il a été dit, en parlant de la valeur (390 *f*).

D'autre part, l'effet de la libre concurrence des productions locales et éloignées peut être tel que les échanges se fassent en raison des moindres frais de production, le libre commerce produisant incessamment le *nivellement* des prix et agissant en cela comme les voies de communication (390 *c*).

406. Jusqu'ici nous avons omis à dessein une cause essentielle de la variation des prix, la variabilité de la valeur du métal dont la *Monnaie* est faite et à laquelle s'applique tout ce qui vient d'être dit. — Or, les prix sont oscillants, et à cause de la variation de la valeur des choses et à cause de la variation de la monnaie. Le prix est ainsi un rapport dont les deux termes sont variables comme les deux plateaux d'une balance; chacun des

[1] Il est, dit M. Scialoja, comme « le centre immobile vers lequel, dans ses oscillations, tend le prix de vente (ou prix courant), l'offre et la demande pouvant être comparées à une force centrifuge variable, sans cesse contenue par une force centripète constante » (*Princ. d'écon. sociale*, trad. de l'italien par Devillers, in-8, 1844, p. 49.) — M. J.-S. Mill a exprimé la même idée en comparant ces oscillations aux « vagues que les vents dépriment et soulèvent sans cesse et qui sont ramenées par la gravitation au niveau de l'Océan ». (*Principes*, déjà cités.)

deux termes peut rester fixe et l'autre varier, comme ils peuvent varier tous deux. La variation de la valeur de la monnaie, pour ne pas être visible, n'en est pas moins réelle[1]. Une livre de laine vaut un franc comme l'an dernier, mais le prix a varié si le franc achète plus ou moins de chose cette année que l'an dernier.

La variation de la valeur de l'or et de l'argent fait hausser ou baisser les prix; la dépréciation, notamment, qui est le fait constant (comme cela est expliqué dans le chapitre suivant), les fait hausser, mais leur relation peut rester la même ou bien elle peut varier. — De là, des complications pour l'appréciation des faits et pour les raisonnements économiques (390 *h*).

Dans ces raisonnements, on suppose le plus souvent, pour simplifier, que la valeur de la monnaie ne varie pas et que le prix des choses autres que celles que l'on considère reste le même. (Voy. le chapitre suivant.)

407. En dernière analyse, l'influence de l'Offre et de la Demande, celle des Frais de production, celle des variations de la Monnaie, et même celle des agents naturels et du Monopole, à divers égards, s'exercent sous l'action supérieure du principe de *libre concurrence*, émanation du principe de PROPRIÉTÉ, lequel émane lui-même de l'Intérêt et du Besoin; et c'est ainsi que nous avons pu dire (201) que la liberté est un des principes générateurs de l'ordre économique des sociétés, en réglant le prix du travail, des produits et des services. — Car, pour que ce principe agisse il faut que le producteur et le consommateur, le vendeur et l'acheteur puissent défendre et défendent réellement leurs intérêts.

408. Or, il arrive souvent que, par suite de diverses circonstances, par suite de l'*habitude* ou de l'*usage*, d'insouciance ou d'amour-propre, etc., les prix restent stationnaires, ou que, s'ils varient, ils ne varient pas conformément à la nature des choses, c'est-à-dire à l'Offre et à la Demande, aux Frais de production, à la variation des Monnaies. Ainsi s'explique l'invariabilité de certaines locations, de divers salaires, ainsi que la cherté de plusieurs produits fabriqués à bas prix et que les intermédiaires

[1] Voy. au chap. XVII, § 4.

font payer beaucoup trop cher, notamment aux consommateurs aisés, qui trouvent plus « comme il faut » et plus commode, il faut le dire aussi, de payer sans discussion.

409. Souvent aussi l'action de la Liberté est remplacée par l'action de l'*Autorité,* qui fixe arbitrairement le prix des produits, du travail et des services. — Dans les sociétés à esclaves, anciennes ou modernes, le prix du travail n'est pas librement débattu entre les travailleurs que le maître rétribue à peu près comme il l'entend. — Dans un autre ordre, les salaires des fonctionnaires sont fixes, mais calculés d'après l'analogie des travaux avec ceux de l'industrie privée. En général, il n'est pas dans la nature de l'Autorité de savoir établir et de pouvoir déterminer équitablement le prix des choses et des services, et le législateur intelligent ne se donne cette mission que dans les cas exceptionnels et de monopole. Les prix qui sont ainsi fixés sont appelés *maximum;* il va en être question dans le paragraphe suivant.

409*. Le tableau suivant résume les éléments du Prix et les causes de ces variations; il reproduit en d'autres termes celui que nous donnons plus haut au sujet de la valeur (380).

Le Prix des choses résulte :

1° De l'Offre et de la Demande.	Comprenant : Utilité, Besoin, Travail épargné, Rareté ou Quantité limitée, lutte des vendeurs et des acheteurs et autres circonstances du *Marché*.
2° Des Frais de Production. .	Comprenant : Difficulté, Travail effectué, Salaire, Intérêt, Loyer du sol, Impôt et autres circonstances de la *Fabrication*.
3° Du Monopole.	Et autres causes produisant la Rareté.
4° De l'Habitude	Et autres circonstances de Mœurs (Mode, etc.).
5° De la Monnaie.	Variation de valeur de l'Or et de l'Argent.

Le monopole et l'habitude rentrent dans l'offre et la demande.

Voir au chapitre suivant, § 3, de la valeur des monnaies; plus loin, au ch. XXX, § 1, des aperçus spéciaux de la formation des prix des produits agricoles; au chap. XXXII, sur les causes générales de la cherté des produits, et la Note finale sur la hausse et la baisse des prix et sur le bon marché.

§ 7. Cherté et bon marché.

D'après les considérations qui précèdent, et qui seront confirmées par d'autres en parlant du prix du travail, du prix du loyer

des capitaux et de la terre, on voit que ces expressions *cherté* et *bon marché,* ainsi que leurs synonymes *haut prix* et *bas prix,* sont des expressions à sens relatif selon :

Les prix habituels avec lesquels les consommateurs sont familiarisés;

Le prix de revient ou les frais de production, qu'on trouve rationnel de payer;

Les temps et les lieux;

Les saisons, quand il s'agit de substances alimentaires;

Les circonstances exceptionnelles dans la fabrication ou le marché, des circonstances de monopole, de modes, de crises, etc.

Les moyens des acheteurs, riches ou pauvres, auxquels les produits sont plus ou moins accessibles, etc.

Telle chose était bon marché, à 10 francs, il y a deux siècles, qui est aujourd'hui, à un moment donné, chère à 1 franc, par suite du progrès de fabrication.

Une chose qui se vend habituellement 5 centimes peut être à bon marché à 5 francs dans une ville assiégée ou dans le désert.

Une chose est à bon marché à 100 francs, avec ses qualités exceptionnelles, pour une personne riche, qui est à un prix exorbitant, inabordable, pour une personne pauvre.

Il y a encore à considérer la valeur de l'unité monétaire, ou de l'instrument d'échange, dont la dépréciation peut amener une hausse des prix nominaux qui n'est pas une hausse réelle de la valeur des choses, comme cela est exposé dans les paragraphes précédents (390 *h*, 411).

Quoi qu'il en soit, *le progrès se formule par la baisse des prix;* car il est l'expression du progrès industriel et d'une consommation étendue (66, 819). Mais cette proportion n'est pas exacte dans bien des cas et il y aurait de nombreux commentaires à faire sur les diverses causes qui influent sur la hausse et la baisse des prix, les unes désirables, les autres regrettables (66, 335, 384, 763, 764, 819).

Ce sujet est éclairci par les considérations présentées dans le paragraphe suivant.

§ 8. La Valeur et le Prix.

410. Le Prix n'est pas la même chose que la valeur; scientifiquement parlant, prix et valeur ne sont pas synonymes. La Va-

leur est une qualité générale des choses échangeables; le Prix est la traduction de la valeur générale du produit en valeur spéciale d'or ou d'argent. Le Prix suppose la Valeur. — Ces deux mots expriment des idées qu'il est important de ne pas confondre; toutefois, l'usage leur donne, dans plusieurs occasions, la même signification, mais en attribuant à Valeur le sens de Prix spécial, concret, circonscrit, plutôt que le sens général de Valeur à Prix[1]. — Il y a grand avantage à étudier les deux notions séparément, car le prix, nous l'avons vu, est sujet à des changements qui ont leurs causes propres et qui n'influent point sur la valeur réciproque des produits.

Le *Prix* a été souvent confondu avec la *Valeur*, et cette confusion a produit dans les théories et les raisonnements de quelques économistes des méprises et des obscurités dont la science a encore quelque peine à se dégager. Sans doute, les prix des choses en monnaie expriment les rapports de la valeur relative de ces choses; mais il faut prendre garde que les oscillations de la valeur de l'Or et de l'Argent ajoutent leur influence aux causes qui font varier la Valeur des autres produits. Les conditions de la valeur de l'or et de l'argent peuvent varier et faire varier le taux nominal des prix, et cependant la valeur réelle des choses peut rester au fond la même ou varier à son tour par d'autres causes, qui, tout en étant analogues, peuvent cependant ne pas être les mêmes.

Exemple : si la valeur de la monnaie baisse d'un dixième, la livre de sucre qui valait 1 franc, vaut 1 franc 10 centimes; mais, en même temps, le prix de toutes les marchandises s'est élevé en proportion; leur prix a varié, leur valeur étant restée la même. En sens inverse, si la valeur du sucre baisse de 1 dixième, la valeur de la monnaie hausse en proportion, de sorte que 1 franc achète 1 livre et 1 dixième; la valeur du sucre change, le prix des autres choses restant le même (390 *h*).

411. Au fond, c'est la Valeur et l'Équivalence d'un produit en

[1] On dit avec la même nuance d'idée : Ceci a tel prix, telle valeur, il vaut tant. — Dans le sens littéraire, on remarque aussi une grande nuance entre *Valeur* et *Prix* : « De deux choses, dit le Dictionnaire de Laveaux, celle qui est d'une plus grande *valeur* vaut mieux, celle qui est d'un plus grand *prix* vaut plus. — Ce n'est pas être connaisseur que de ne juger de la *valeur* des choses que par le *prix* qu'elles coûtent ». Dans cette phrase, *Valeur* est mis dans le sens d'utilité, d'importance, de valeur intrinsèque; *Prix*, dans le sens de valeur échangeable et de prix vénal.

autres produits qui importe surtout à nos intérêts, et non pas seulement le rapport que ces produits peuvent avoir avec l'argent; en d'autres termes, ce qui importe à nos intérêts, c'est, comme disait Malthus, la *valeur intrinsèque* d'échange et non la *valeur nominale* d'échange; c'est la quantité d'objets qu'on peut se procurer avec le prix courant et non le chiffre de ce prix courant nominal qu'il faut considérer. Il y a dans cette distinction, dans le compte de ce que la société perd ou gagne non en argent, mais en nature, une manière de ne pas se tromper dans les appréciations (384). La monnaie est une espèce de diaphragme ou de voile qui empêche de voir la réalité des choses. « Voulez-vous apprécier la portée d'un phénomène économique, dit Bastiat (*Sophismes*), recherchez ses effets sur l'abondance ou la rareté des choses, et non sur la hausse ou la baisse des prix. Méfiez-vous des prix absolus, ils vous mèneraient dans un labyrinthe inextricable ».

En effet, l'expérience quotidienne prouve que si l'or et l'argent sont abondants, ils sont à bon marché (376); le cultivateur en reçoit plus en échange de son blé, mais il en donne plus aussi pour se procurer les produits ou services dont il a besoin. Le contraire a eu lieu quand l'or et l'argent ont été rares, c'est-à-dire chers. Admettons maintenant que ce soit le froment qui vienne à valoir davantage par des circonstances de la production ou de la consommation, et non par l'effet de l'abondance des métaux précieux; il est évident que le cultivateur obtient en échange de son blé une plus grande quantité des autres produits. C'est donc la valeur du blé et non son prix en argent qui l'intéresse.

Si l'Amérique n'avait pas renfermé de nombreuses mines d'or et d'argent, ces deux métaux seraient bien moins communs; mais les richesses du monde seraient à peu près les mêmes. Si, par exemple, il y avait moitié moins de numéraire, le cultivateur, en vendant son blé, ne retirerait que moitié moins d'espèces; mais les produits et les services qu'il achèterait ne se payeraient aussi que moitié moins. — Les valeurs, en général, seraient les mêmes, quoique exprimées par des chiffres moins élevés.

412. Il faut encore remarquer que ce qui constitue la richesse est absolument indépendant de la marchandise qui sert à faire l'évaluation; en d'autres termes, une chose est une Richesse,

non pas tant parce qu'elle peut procurer à son acquéreur des écus, que parce qu'elle peut procurer tout ce que les écus peuvent acheter; — c'est la faculté d'acheter qui fait que les choses sont des richesses, et c'est cette faculté ou *pouvoir* qu'on appelle Valeur.

Ces principes si simples ont été souvent méconnus dans le monde et le sang souvent versé aussi pour accaparer inutilement dans un pays, de préférence à un autre, les métaux précieux [1].

Ces considérations suffisent en ce moment; dans le chapitre suivant, nous examinons à fond la nature intime de la monnaie.

§ 9. Les Prix maximum.

413. D'après ce qui précède, on voit que la Valeur des choses, ou, pour parler d'une manière plus concrète, leur Prix, est un rapport dont les termes sont fixés, comme disait Genovesi (381), par la nature, et non par le caprice de l'homme.

414. On voit aussi que la Liberté des transactions est la condition fondamentale pour que le phénomène économique de l'Échange se produise normalement et que la valeur soit déterminée en toute justice par les circonstances économiques naturelles.

415. C'est donc par une fausse conception de la Valeur en général et de la nature du Prix que l'autorité publique a été conduite à fixer des **prix maximum** [2], en ôtant au vendeur et à l'acheteur la liberté de débattre leurs prétentions et leurs intérêts, et en établissant un prix invariable pour certaines denrées ou certains services [3].

Comme de pareilles dispositions transforment l'*échange* en un *déplacement* injuste de la valeur entre le vendeur et l'acheteur, c'est, dit J.-B. Say, comme si l'autorité rendait une ordonnance

[1] Voy. ce qui est dit plus loin, chap. XXV, au sujet de la *Balance du commerce*.

[2] *Pretium maximum*, le prix le plus élevé auquel il soit permis de vendre.

[3] En France, il y a eu depuis 1790 jusqu'en 1863 une taxe officielle du prix du pain à Paris et dans différentes villes (Voy. notre article BOULANGERIE dans le *Dict. de l'écon. politique*). De la fin de 1855 au 31 mars 1858, on a taxé le prix de la viande. Il y a un maximum établi pour le prix de l'or (Voy. au chap. XVII, § 6); il y en a un pour le loyer des capitaux (Voy. chap. XXIX, § 5); il y a des tarifs maximum pour les industries constituées en monopoles (chemins de fer, offices ministériels : avoués, notaires, huissiers, agents de change, courtiers, etc.) (197).

ainsi conçue : « Chaque fois que vous achèterez quelque chose, vous donnerez au marchand ou le marchand vous donnera une telle somme en sus du prix naturel ».

416. L'acheteur et le vendeur cherchant tous les moyens d'éluder ces dispositions, il est rare qu'elles atteignent leur but; — en effet, elles nuisent à la production, car personne ne veut travailler à perte; — elles nuisent à la consommation, car on ne trouve pas de produits à acheter, soit qu'on n'en fabrique plus, soit qu'on cache ceux qui existent. — D'un autre côté, ceux qui ont beaucoup de moyens s'approvisionnent plus que de coutume, — et ceux qui vivent de salaires ne peuvent s'approvisionner.

De là, raréfaction des choses taxées, augmentation de la disette, de la panique et de la crise.

417. Le maximum légal des prix n'est logique et légitime que lorsque, à tort ou à raison, le législateur juge à propos de constituer un *monopole* (204). Tels sont, en France et ailleurs, les prix du monopole des tabacs et les prix maximum imposés aux chemins de fer, aux offices ministériels, etc.

418. C'est également la fausse conception de la Valeur et du Prix qui a conduit — à l'altération des monnaies, — aux émissions de papier-monnaie, — aux préjugés et aux entraves sur le commerce en général et, en particulier, sur celui des approvisionnements en comestibles [1].

419. Ces considérations sur les prix sont complétées par celles qui sont présentées dans les chapitres sur la Liberté du Travail et du Commerce, les Monnaies et les signes représentatifs, la Circulation, les Échanges et les Débouchés, la Rente, la Consommation, etc.

Il sera question dans des chapitres spéciaux des prix courants du Travail ou des Salaires, des prix courants du loyer des Capitaux ou des Intérêts.

Voy. notre article MAXIMUM dans le *Dict. de l'écon. polit.*, contenant des détails sur l'expérience faite en 1793, en France, sur une large échelle.

Les considérations exposées dans ce paragraphe et dans le précédent sur la Mesure de la Valeur et sur les Prix nécessitent la notion de la Monnaie; mais, d'autre part, elles sont le complément naturel et logique de ce qui a été dit sur la Valeur dans la première partie du chapitre, et il nous paraît qu'il y a profit à le faire suivre.

[1] Voy. notre article ACCAPAREMENT, dans le *Dict. du Commerce et de la Navigation*, reproduit dans *Notes et Petits Traités*.

Ce n'est qu'après avoir étudié ces trois chapitres traitant de l'Échange, de la Valeur, du Prix, de la Monnaie, que ces notions apparaissent plus nettes à l'esprit. Au surplus, ce que nous disons de ces questions s'applique plus ou moins à toutes celles que renferme l'économie politique.

CHAP. XVII. — LA MONNAIE ET LES MÉTAUX PRÉCIEUX

I. Rôle et qualités de la Monnaie. — II. Qualités des métaux constituant la Monnaie : l'Or et l'Argent. — Autres métaux : le Platine, le Cuivre et le Nickel. — III. La Valeur des Monnaies ne peut être arbitrairement fixée. — Altération des Monnaies. — IV. La Monnaie est à la fois signe et gage des valeurs. — Elle en est la mesure la plus commode, malgré sa dépréciation progressive. — Causes de cette dépréciation. — V. La Monnaie, l'Or et l'Argent ne constituent pas seuls la Richesse ; effet de leur abondance. — VI. Supériorité relative de l'Or et de l'Argent. — Rapport légal entre les deux métaux. — Démonétisation de l'Or. — VII. Forme, — Composition, — Noms, — Fabrication des Monnaies : — Seigneuriage, — Brassage, — Perte à la refonte. — VIII. Moyens de suppléer à la Monnaie. — Le Numéraire.

§ 1. Rôle et qualités de la Monnaie.

420. Nous avons déjà eu occasion d'indiquer plusieurs fois la nature et le rôle de la **Monnaie**[1] : — dans le premier chapitre, en énonçant une série de notions préliminaires ; — dans le chapitre XV, sur l'Échange, en expliquant le mécanisme de cette opération ; — dans le chapitre XVI, sur la Valeur, en parlant de la mesure des Valeurs et des Prix.

Il suffira de rappeler ici que la Monnaie est l'instrument précieux des Échanges et de la Circulation ainsi que de la distribution, faisant fonction d'une puissante machine et facilitant la division du Travail, — parce qu'elle est *marchandise universellement acceptée et préférée*, jouant le rôle d'**intermédiaire** et facilitant le troc des produits et des services ; — parce que sa valeur est à la fois le type, l'*équivalent* et la *mesure* la plus commode des autres valeurs ; — parce qu'elle sert de *dénominateur commun*[2] à toutes choses (27, 28, 29), parce qu'elle fonctionne

[1] Ce mot vient du latin *Moneta*, de *Monere*, avertir ; mais il faut ajouter que *Moneta* était le nom de Junon, déesse des conseils, et que la monnaie était battue à Rome dans le temple de Juno-Moneta.

[2] De *langue commune* à tous les intérêts, disait Mirabeau le père, qui comparait son invention à celle de l'*alphabet*, lequel a permis de faire la langue commune des idées. Mais la monnaie n'est ni une invention, ni une découverte ; elle est née de l'échange, opération instinctive.

comme une assignation ou un *bon* supérieur donnant droit au porteur de se procurer directement tout ce qui lui est nécessaire en produits et services.

Nous allons maintenant approfondir l'étude de cet instrument d'échange et de circulation, dont le rôle et la nature n'ont été bien analysés qu'au dernier siècle par l'école des physiocrates et par Adam Smith[1], et dont la notion complète celle de l'Échange, de la Valeur et du Prix. L'ignorance, en matière de Monnaie, a conduit aux erreurs économiques les plus graves[2] ; il n'y a donc pas d'étude première plus indispensable.

Dans ce chapitre, nous nous occuperons plus particulièrement de la nature de la Monnaie en elle-même et de la nature des métaux précieux qui servent à cet usage. Plus loin, après avoir approfondi la notion du Crédit qui se rattache à celle de la Monnaie, nous traiterons de la fonction de la monnaie dans la Circulation (chap. XXIII).

421. De la nature de la Valeur et de la fonction du rôle de la Monnaie dans les échanges il résulte que chaque marchandise peut, par sa valeur, servir d'échelle ou de mesure commune pour la comparaison de la valeur de toutes les autres marchandises et de tous les services, de sorte que l'on peut poser en principe avec Turgot[3] : Que *toute marchandise est monnaie*, et réciproquement, que *toute monnaie est marchandise*.

Au lieu d'évaluer les choses en valeur de pièces d'or ou d'argent de poids déterminé, on pourrait les estimer en valeur — de mesures de blé, — de journées de travail, — de quantités de telle ou telle autre chose. Ainsi, quand on dit qu'un cheval vaut mille francs, cela signifie que la valeur du cheval équivaut à la valeur de mille pièces d'argent pesant chacune 5 grammes à 9 dixièmes de fin ou 4 grammes 1/2 d'argent ; et la valeur du cheval est aussi bien la mesure de celle des mille pièces d'argent, que celle-ci l'est de la valeur du cheval. Quand on

[1] Boisguillebert et Law, qui les ont précédés, entendaient déjà cette question à beaucoup d'égards. Turgot l'a traitée de main de maître. — Aristote et Xénophon avaient déjà bien indiqué le rôle de la monnaie comme marchandise intermédiaire dans les échanges, mais en passant et sans approfondir le sujet. Voy. (423, note) une citation de Xénophon et (449) une citation d'Aristote.

[2] Altération des pièces, assignats et papiers-monnaie, banqueroutes, plans chimériques d'organisation financière, fausse politique commerciale, conflits commerciaux, hostilité permanente des nations ; — fausse notion de l'échange, de la monnaie, du prix, de la production, de la circulation.

[3] *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, 1766.